

**COMISSÃO DA CEDEAO**

**ECOWAS COMMISSION**



**COMMISSION DE LA CEDEAO**

Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

Department of Agriculture, Environment and Water Resources

**ARAA / RAAF**

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

# Avis d'appel d'offres international

## Fourniture et livraison de 756 tonnes de céréales pour la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire

Date : **1 A OCT 2018**

Nom du projet **Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest**  
AOI n° **ECW/DAERE/ARAA/RRSA/2018/AOI/03**

1. La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a obtenu un financement de l'Union Européenne pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest. Il est prévu qu'une partie du montant alloué au projet soit mobilisée pour le paiement de la fourniture et la livraison de céréales au profit de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire.

2. C'est dans ce cadre que, la Commission de la CEDEAO à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) lance un avis d'appel d'offres pour l'acquisition de 756 tonnes de céréales. Les offres ainsi sollicitées doivent être sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture et la livraison dans les lieux de stockage des sous lots suivants :

### Lot 1-Sous espace Ouest Atlantique : Sénégal/ Gambie/Guinée Bissau/Cap Vert/Sud Mali

- Sous lot 1.1. Maïs blanc : ..... 151,2 tonnes
- Sous lot 1.2. Sorgho blanc : ..... 189 tonnes
- Sous lot 1.3. Mil : ..... 189 tonnes
- Sous lot 1.4. Riz blanc : .....226,8 tonnes

Les fournitures seront livrées à Sikasso et/ou Koutiala et/ou Ségou au Mali dans un délai de 45 jours à compter de l'ordre de livrer.

Nota bene : Les sous-lots sont indivisibles.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'ARAA, aux adresses : [procurement@araa.org](mailto:procurement@araa.org) ; cc : [araa@araa.org](mailto:araa@araa.org) et prendre connaissance du document d'Appel d'Offres en le téléchargeant à partir des sites suivants :

- CEDEAO : <http://www.ecowas.int>
- ARAA : [www.araa.org](http://www.araa.org)
- AFD : <http://afd.dgmarket.com>
- Hub Rural : <http://www.hubrural.org>
- CILSS : <http://www.cilss.int>
- OCDE/RPCA : <http://www.food-security.net>

4. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives Générales sont ceux du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Fournitures* de l'Agence Française de Développement.

5. Une conférence préalable à l'établissement des offres sera organisée le ..... **05 NOV 2018** ..... à **10H00 MN GMT** à l'adresse suivante : le lieu sera communiqué par le même canal au plus tard le ..... **25 OCT 2018** .....

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le ..... **17 DEC 2018** ..... à **15 H 00 MN GMT**. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offre, pour un montant équivalent à 1% du montant de l'offre du soumissionnaire.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le ..... **17 DEC 2018** ..... à **15H 20 MN GMT**, à l'adresse suivante : **Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) sis au 83, rue de la Pâture (SUPER TACO) – Lomé - République Togolaise.**

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Eligibilité : l'annexe IV révisé de l'Accord de Cotonou précise les règles de nationalité et d'origine applicables au 10ème FED ;
- Ne pas avoir de défaut d'exécution d'un marché incombant au Soumissionnaire au cours des 5 (cinq) dernières années ;
- Fourniture d'une ligne de crédit équivalent à au moins 60% du montant de l'offre, établie par un établissement financier dûment agréé ;
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent à au moins 30% du montant de l'offre proposée ;
- Avoir réalisé, au cours d'une année durant les six dernières années, des opérations de fournitures de céréales dont les volumes annuels sont au moins égaux à 50% du volume proposé dans l'offre du soumissionnaire pour le maïs blanc et 30% pour le sorgho blanc, le mil et le riz blanc.

A toutes fins utiles, consulter le document d'Appel d'Offres pour les informations complètes et détaillées sur les critères de qualification.

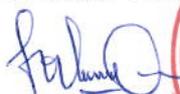
Une marge de préférence de 15% sera accordée aux fournitures d'origine régionale (pays membres de la CEDEAO).

9. L'adresse dont il est fait référence ci-dessus est :

**Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)**  
Boulevard de la Paix, 83 rue de la Pâture, Lomé Togo  
(Carrefour Super TACO-Tokoin St Joseph)  
Téléphone : +228 22 21 40 03

Fait à Lomé, ..... **18 OCT 2018** .....

**Le Directeur Exécutif**



**SALIFOU Ousseini**

